

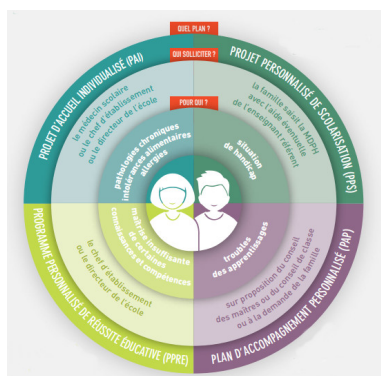
<http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article38>



# PPRE, PAP, PAI, PIS, Quel plan

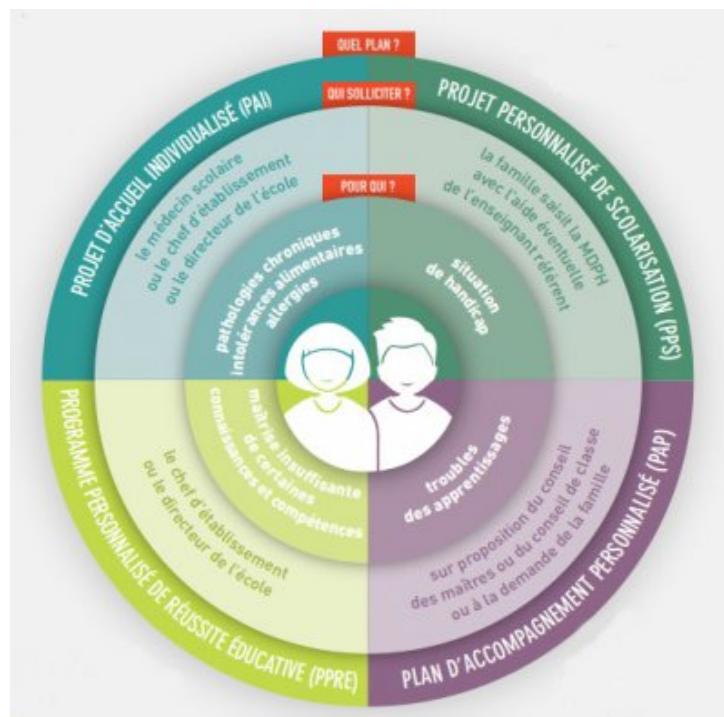
## ?

- Parcours adaptés - Adaptation Scolaire -



Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

Copyright © Education nationale Maromme - Tous droits réservés



Les enfants et adolescents dont l'état de santé rend nécessaire l'administration de traitements ou protocoles médicaux afin qu'ils poursuivent une scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible.

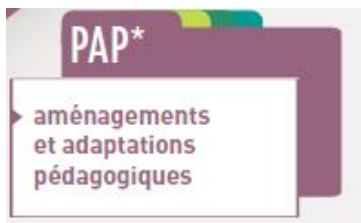
- " maladie signalée (asthme...)
- " pathologie chronique
- " trouble de la santé invalidant (trouble psychique, trouble du comportement...)



### Projet Personnalisé de scolarisation

Tout élève, quelles que soient les modalités de sa scolarisation, dont la situation répond à la définition du handicap. « Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant »

" notification par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)



### Plan d'accompagnement personnalisé

Tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA).

" troubles de la lecture (acquisition du langage écrit) (dyslexie)

" troubles du développement moteur et de l'écriture (dyspraxie)

" troubles des activités numériques (dyscalculie)

" troubles du langage oral (dysphasie)

" troubles de l'attention



### Programme Personnalisé de Réussite Educative

Les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

" les élèves qui redoublent (obligation)

" les élèves en grande difficulté

" les élèves à besoins éducatifs particuliers avec des faiblesses non passagères